



SOMMAIRE

	Page
<i>Point 56 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Nominations aux postes devenus vacants dans les organes subsidiaires de l'Assemblée générale:</i>	
a) Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	11
<i>Point 54 de l'ordre du jour:</i>	
<i>Projet de budget pour l'exercice 1962</i>	
<i>Discussion générale</i>	11
<i>Déclaration du représentant du Congo (Léopoldville)</i>	11

Président: M. Hermod LANNUNG (Danemark).

POINT 56 DE L'ORDRE DU JOUR

Nominations aux postes devenus vacants dans les organes subsidiaires de l'Assemblée générale:

a) Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/4821/Add.1, A/C.5/L.673)

1. Le PRÉSIDENT invite la Commission à élire un candidat au poste devenu vacant par suite de la démission d'un membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/4821/Add.1, A/C.5/L.673).

A la demande du Président, M. Zelleke (Ethiopie) et M. Serbanescu (Roumanie) assument les fonctions de scrutateurs.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Bulletins déposés:	60
Bulletins nuls:	1
Bulletins valables:	59
Abstentions:	0
Nombre de votants:	59
Majorité requise:	30

Nombre de voix obtenues:

M. Hodges (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)	58
Un candidat	1

M. C. H. W. Hodges (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ayant obtenu la majorité requise, la Commission recommande sa nomination comme membre du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour la période restant à courir du mandat de M. A. H. M. Hillis.

2. Le PRÉSIDENT pense que le Rapporteur pourrait présenter directement à l'Assemblée générale le rapport sur cette question.

Il en est ainsi décidé.

POINT 54 DE L'ORDRE DU JOUR

Projet de budget pour l'exercice 1962
 (A/4770, A/4814, A/C.5/881, A/C.5/882)

Discussion générale

3. M. TURNER (Contrôleur) présente le projet de budget pour l'exercice 1962 (A/4770)^{1/}.

4. M. AGHNIDES (Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires) présente le rapport du Comité consultatif (A/4814) sur le projet de budget pour 1962^{2/}.

5. U HLA OUNG (Birmanie) indique que le montant brut des crédits demandés pour 1962 n'est que légèrement supérieur — de 564 200 dollars — aux crédits ouverts pour 1961. Cela tient peut-être au fait que, après l'augmentation alarmante enregistrée l'année précédente, les dépenses ont été stabilisées dans une certaine mesure. Certes, la délégation birmane voit avec inquiétude l'accroissement constant du montant du budget; elle se rend compte cependant que les dépenses supplémentaires sont dues, non pas à un manque de planification dans ce domaine, mais bien au nombre croissant des programmes dont les Etats Membres demandent l'exécution et à la hausse du coût des services, des fournitures et du matériel. Comme les autres petits pays, la Birmanie voit avec appréhension l'augmentation marquée du budget, mais elle ne méconnaît pas le fait que l'ONU est une organisation qui se développe et que l'accroissement des activités entraîne des dépenses plus importantes. Pour cette raison et aussi parce que sa foi en l'Organisation est inébranlable, la Birmanie s'est jugée tenue de remplir ses engagements, lesquels représentaient pourtant une lourde charge. Elle souhaite toutefois souligner la nécessité de fixer une limite raisonnable à l'expansion des activités et d'exercer une vigilance constante afin de maintenir le montant des dépenses au minimum.

DECLARATION DU REPRESENTANT DU CONGO
 (LEOPOLDVILLE)

6. M. KIWEWA (Congo [Léopoldville]) déclare que sa délégation tient à exprimer à nouveau son profond regret devant la fin tragique du Secrétaire général, sachant parfaitement que M. Hammarskjöld est mort au service de l'Organisation des Nations Unies et,

^{1/} Le texte *in extenso* de la déclaration faite par le Contrôleur a été distribué sous la cote A/C.5/881 et figure dans les Documents officiels de l'Assemblée générale, seizième session, Annexes, point 54 de l'ordre du jour.

^{2/} Le texte *in extenso* de la déclaration faite par le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a été distribué sous la cote A/C.5/882 et figure dans les Documents officiels de l'Assemblée générale, seizième session, Annexes, point 54 de l'ordre du jour.

plus particulièrement, alors qu'il s'efforçait d'aider le Congo. La série dramatique des pertes subies par le Congo du fait de la mort de M. Hammarskjöld, du Premier Ministre, M. Patrice Lumumba, et de nombreux autres Congolais doit s'arrêter là. M. Kiwewa demande donc instamment à ceux qui portent la responsabilité de la situation alarmante

existant au Congo de ne pas oublier que son pays a un seul objectif, à savoir donner à tous la place qui leur revient dans l'Etat libre du Congo. Il espère donc que son pays sera justement traité.

La séance est levée à 12 h 20.